

En 2022, en France métropolitaine, 44 % des personnes de 65 ans ou plus vivant à domicile ont une limitation fonctionnelle sévère. À ces âges, les limitations motrices sont de loin les plus fréquentes.

Plus de personnes handicapées aux âges avancés

En France métropolitaine, en 2022, 17 % des 12,654 millions de personnes de 65 ans ou plus¹ vivant à domicile ont de fortes restrictions depuis plus de six mois dans leurs activités habituelles en raison de leur état de santé ou d'un handicap (voir [indicateur GALI](#) et [tableau 1](#)). Par ailleurs, 44 % d'entre elles ont au moins une **limitation fonctionnelle sévère**. En croisant ces deux critères (avoir au moins une restriction ou une limitation importante), 46 % des personnes de 65 ans ou plus sont handicapées. 61 % des personnes de 75 ans ou plus répondent à l'un de ces deux critères.

Les personnes âgées ont plus souvent des limitations motrices

Les limitations motrices sont de loin les plus déclarées par les personnes de 65 ans ou plus (29 %)². Elles sont près de 16 % à déclarer une limitation physique sévère qui ne soit ni motrice, ni sensorielle. Les difficultés liées à la mémoire, la concentration ou l'organisation, ainsi que celles reliées au relationnel sont déclarées par environ une personne de 65 ans ou plus sur dix, soit autant que chez les 15-64 ans.

Un quart des personnes âgées a au moins une restriction d'activité dans les actes du quotidien

25 % des personnes de 65 ans ou plus ont une **restriction** importante pour réaliser des actes parmi une

liste d'activités du quotidien³, en raison d'un problème de santé, d'un handicap ou de leur avancée en âge. Comme pour les moins de 65 ans (fiche 3.4), les restrictions dans les activités domestiques sont les plus fréquemment mentionnées par les personnes âgées (23 %). Les restrictions liées à la mobilité sont le 2^e motif de restriction (13 %), celles liées à l'entretien personnel sont moins répandues (8 %).

Les personnes âgées handicapées déclarent plus souvent un mauvais ou un très mauvais état de santé

Les personnes âgées handicapées (au sens du [GALI](#)) sont plus âgées en moyenne que l'ensemble des personnes de 65 ans ou plus (79 ans contre 75 ans) et les femmes y sont très légèrement surreprésentées (59 % contre 56 %) [[tableau 2](#)]. Elles se déclarent aussi en moins bonne santé : 49 % déclarent un mauvais ou un très mauvais état de santé, contre 13 % de l'ensemble des personnes du même âge. Néanmoins, en raison d'une santé se dégradant aux âges plus avancés y compris en l'absence de handicap, l'écart en matière d'état de santé entre personnes âgées handicapées et l'ensemble de la population du même âge est moins marqué que chez les personnes de moins de 65 ans (fiche 3.9). ■

Pour en savoir plus

- > [Eideliman, J.-S., Rey, M. \(2024, novembre\), Le handicap, différentes approches pour une notion complexe. Premiers résultats de l'enquête Autonomie 2022. DREES, *Études et Résultats*, 1317.](#)
- > [Baradji, E., Dauphin, L., Eideliman, J.-S. \(2021, février\). Comment vivent les personnes handicapées. Les conditions de vie des personnes déclarant de fortes restrictions d'activité. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 75.](#)

¹ Nous étudions ici l'ensemble des personnes de 65 ans ou plus ayant déclaré des limitations importantes au quotidien, et non uniquement les « personnes handicapées vieillissantes », c'est-à-dire les personnes âgées dont les limitations sont apparues avant 60 ans. On inclut donc ici également toutes les personnes devenues handicapées au grand âge, à la suite d'une perte d'autonomie liée à leur vieillissement.

² Alors que les limitations liées à la mémoire, la concentration ou l'organisation, ainsi que celles liées au relationnel sont déclarées avec à peu près la même fréquence par les personnes de 15 à 64 ans (fiche 3.1).

³ Les actes essentiels de la vie quotidienne peuvent être regroupés en trois catégories : ceux liés à la mobilité (se déplacer chez soi, sortir de chez soi, etc.), ceux liés à l'entretien personnel (se laver, s'habiller, se lever ou se coucher, etc.) et ceux liés aux activités domestiques (faire ses courses, faire le ménage, préparer seul ses repas, gérer ses documents administratifs, etc.).

Tableau 1 Limitations fonctionnelles et restrictions d'activité des personnes âgées en 2022

	En %		
	65 ans ou plus	65-74 ans	75 ans ou plus
Personnes déclarant avoir...			
... au moins une limitation fonctionnelle sévère ¹ - Critère 1	44,2	33,1	58,4
... une restriction forte, depuis au moins 6 mois, dans les activités quotidiennes que les gens font habituellement ² - Critère 2	16,9	9,7	26,1
Croisement de critères			
Critères 1 et 2 à la fois	15,2	8,3	24,0
Critère 1 (limitation sévère) sans 2 (restriction forte)	29,0	24,8	34,4
Critère 2 (restriction forte) sans 1 (limitation sévère)	1,7	1,4	2,1
Ensemble des personnes appartenant à au moins un des groupes (critère 1 ou 2)	45,9	34,5	60,5
Détail des limitations (beaucoup de difficultés ou impossibilité à...)			
Au moins une limitation sensorielle sévère	15,7	8,3	25,2
Au moins une limitation motrice sévère	28,8	16,7	44,3
Au moins une limitation physique autre sévère	15,6	9,6	23,5
Au moins une limitation sévère liée à la mémoire, la concentration ou l'organisation ³	9,8	7,3	13,0
Au moins une limitation sévère liée au relationnel ³	10,1	8,0	12,7
Au moins une restriction d'activité dans les actes essentiels du quotidien	25,1	11,6	42,5
Au moins une restriction d'activité liée aux activités domestiques	23,5	10,5	40,2
Au moins une restriction d'activité liée à la mobilité	12,9	4,8	23,4
Au moins une restriction d'activité liée à l'entretien personnel	8,3	2,9	15,2

1. Au moins une impossibilité ou beaucoup de difficultés pour une fonction sensorielle, motrice, physique autre (contrôler ses selles et urines), liée à la mémoire, la concentration ou l'organisation, ou liée au relationnel.

2. Répondre « Oui, fortement limité » à la question « Êtes-vous limité, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » (*indicateur GALI*).

3. Il faut avoir répondu « Oui, souvent » pour avoir une limitation sévère de ce type.

Lecture > 44,2 % des 65 ans ou plus vivant à domicile ont au moins une limitation fonctionnelle sévère.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus vivant en logement ordinaire en 2021 et en 2022.

Source > DREES, enquête Autonomie 2022 en logement ordinaire.

Tableau 2 Caractéristiques des personnes handicapées de 65 ans ou plus

	Personnes âgées handicapées ¹	Ensemble des personnes âgées (65 ans ou plus)
Caractéristiques sociodémographiques		
Part de femmes (en %)	58,7	55,9
Âge moyen (en années)	79,2	74,9
État de santé ressenti (en %)		
Bon à très bon	12,4	55,6
Assez bon	38,5	31,5
Mauvais à très mauvais	49,1	12,9

1 Personnes âgées de 65 ans ou plus ayant répondu « Oui, fortement limité » à la question « Êtes-vous limité, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » (*indicateur GALI*).

Lecture > 58,7 % des personnes âgées handicapées vivant à domicile sont des femmes, contre 55,9 % de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans ou plus.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus vivant en logement ordinaire en 2021 et en 2022.

Source > DREES, enquête Autonomie 2022 en logement ordinaire.